L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI, 14 DECEMBRE 1881.

Le juge Cox, qui préside dans l'affaire de Guiteau, est professeur de droit à l'Université colombienne de Washington.

[illegible] musique et délit entre eux mêmes [illegible], tous les soirs, au Jardin Wagner.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 14 décembre.—Thermomètre: Pluie, suivie d'une temp chaude; vent [illegible], pressant de l'est et plus froids du Nord; pression barométrique plus haute.

Température du 13 décembre 1881.

Thermomètre de G. DUSAUZE, Opticien.

14 rue de Chartres.

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin	60	15
10 A.M.	72	22
2 P.M.	74	23
6 P.M.	70	21

Mardi, 13 décembre, 2 h. 30.

Températures (Fahrenheit) dans les villes suivantes:

[illegible], Ga	70	Louisville, Ky	66
[illegible], Ala	68	Memphis, Tenn	68
[illegible], Tenn	68	Mobile, Ala	72
[illegible], Ala	66	Montgomery, Ala	70
[illegible], Tenn	62	Nashville, Tenn	66
[illegible], O	52	New Orleans, La	72
[illegible], Iowa	42	Omaha, Neb	32
[illegible], Iowa	52	Pensacola, Fla	72
[illegible], Tenn	72	Port Hudson, La	74
[illegible], Ala	72	Port Gibson, Miss	74
[illegible], Ala	68	Port Hudson, La	70
[illegible], Ala	68	Shreveport, La	68
[illegible], Va	—	Vicksburg, Miss	76
[illegible], Kan	36	Yankton, D. T	—

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (zéro des plus basses).

[illegible], Tenn	5.08	Nashville, Tenn	4.02
[illegible], Ala	10.04	Natchez, Miss	5.06
[illegible], O	12.09	Pittsburg, Pa	—
[illegible], I	7.03	Pittsburgh, Pa	3.06
[illegible], Ky	9.04	Shreveport, La	2.10
[illegible], Va	—	Vicksburg, Miss	16.04
[illegible], Ky	5.02	Wheeling, Va	[illegible]
[illegible], Ky	5.03	Wheeling, Va	21.01
[illegible], Tenn	15 11	Yankton, D. T	—

(La hauteur de niveau des hautes eaux de 1874.

A. J. ARMSTRONG,
Private Signal Corps, U. S. A.

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES.

Inscrits aux bureaux de santé dans les 24 heures

Mariages.

Etienne T. Casbon à mlle Marie T. Pington,
Adolphe Muse à mlle Margaret Gobert.

Naissances.

Fils d'A. Fer'and à mlle Cora Guillot.
Fils (mort) de M. le Docteur Bertha A. Pimpellier.
Fils (mort-né) de M. le docteur Jean Dupuy.
Fils de Wm. F. Wilson à mlle Lalla.
Jean Baptiste Massaro à mlle Virginia Sabatier.

Fils de Ursin à mlle Catherine A. Murray.

Naissances.

Mme Victor J. Dejoie, un garçon, 8 nov.
... Jules Hiriart, un garçon, 28 oct.
... Clément Schmidt, une fille, 10 déc.
... Rosalie Hermann, un garçon, 13 nov.
... Frank McGuire, un garçon, 5 déc.
... Arthur Chauvenet, un garçon, 7 nov.
... Léopold Lagarde, une fille, 19 nov.
... Adam Schmidt, une fille, 4 déc.
... Alphonse Bonnecaze, un garçon, 4 déc.
... Gerhard Reising, une fille, 30 juin.
... Auguste Sabatier, une fille, 7 déc.

Décès.

Pierre Déjean, 4 65 ans, No 131 rue St-Peter.
Mme Verve Jane B Kvambhaar, 73 ans, cath Paroisse et Quarantaine.
Mme Georgine H Kirk, 27 ans, No 660 rue Gravier.
Geo Thos Murray, 9 ans, rue Poydras, petite Rivière.
Celso M Brotil, 27 ans, cath Boundary et Galvez.
Mme Veuve Margaret C Diederich, 81 ans, No 216 rue Dubois, maison d'Almagno.
Isabella Richardson, 4, 79 ans, No 184 rue Chartres.
James B Cotton, 2 mois, rue Jackson, près Prytan.
Marie Prott, 4, 41 ans, rue Gén Taylor, près Miro.

Voyageurs arrivés aux principaux hôtels.

CITY HOTEL.

F M Le Fort, mobile, Ala; E D Pike, nagara City; W F Pearson, Houma; mme Saml Brandon; W m Patterson, T C Sweeney, ville; W H negro; W Rodgers, Bayou à Boeuf; C Thos Barker, Lagnes, de; mme Wm Van Ness, Miss; mme Bonne; Gus Stevens Boston; Louis G Stirling, Miss; F Dodds, ville; W G Edgecliffe, Dubuque, Ia; A H Perry, ville; W R Hamilton, Kansas et Pacific; Jos Gambino, Ala; D D Yerger, marengo Co, Ala; Jos Hall, Texas; W Middley, La Fayette; S F morris et mme, Ala; mlle Rodgers, Ala; M Wagner, New York; C H Sweney Star Co; C H Gaines, Texas; A G Lewis Jackson, Miss; Chas R Burns, N Y; T W Jones, Fort Bend Co, Tex; L J Farrar, Texas; Miss Lucas mississippi et navarro, Arkansbelle, Tex; Miss Emily Castelberry, Natchez, Miss; Jos A Allison et femme, Coinbert, miss; James Mance à Jos Converse, miss; Hm N T Kent, Toledo, O; W D Knox, de; J H Uhl de Cincinnati, O; mlle Anna Jones Brooklyn N Y; S J T Johnson, Comal; John Hawker, de; W J Taylor, Galveston; Dan O'Callaghan, J Dan Hickman, Los Charles, Lou; mme M J McDaniel Memphis; H C T Seabrook, de; G W Mc Donald, de; Wm Jones, Ste Marie, Lou; W H Brook, Ala; Dan; H D Patrick, Marietta, Miss; mme Hamilton et 2 enfants, Chattanooga; S D Sims, de.

Cour criminelle du district.

A la section B, (Juge Lusenberg).

Cour criminelle du district.—A la section A, (Juge Rennan.)—Stephen Carter et John S. Morely se sont reconnus coupables de port d'armes cachées. Ils ont été condamnés à 5 jours d'amende.

Billy Alexander et Susan Phillips, accusés de vols de fait, ont été acquittés.

Ferdinand Collen, convaincu de vols de fait a été condamné à $100 d'amende ou 6 mois de prison de paroisse. A défaut de paiement de l'amende, il passera trois mois de plus à la même prison.

Le ministère public a renoncé à la poursuite de Ferdinand Alsix, accusé de vols de fait.

Le jugement d'Edw. Manning, accusé de vols de fait, a été remis au 29 du courant; celui de Thomas Donnelly, prévenu du même délit; celui de Miguel Garcia, accusé de vol, ont été remis sans fixation de date.

A la section B, (Juge Lusenberg), Tony Schaneg a été convaincu de vols de fait.

Le sentence d'Henri Koss, déclaré coupable de vols de fait, a été remise à samedi prochain.

Thomas Dowd, convaincu d'être entré, le 4 mars dernier, chez M. Brice Seaman, et d'y avoir commis un vol, a été condamné à trois mois de prison et un an de surveillance après.

La demande de nouvelle audition de cause, faite au nom de John Schellang, convaincu de Plessimède de Simon Kelly, sera plaidée samedi prochain.

Le ministère public a renoncé à la poursuite de Raymond Angelle, accusé de vols de fait.

Le jugement de John Casey, accusé de blessures, a été remis à ce matin; celui de John Spencer, accusé de vols de fait, et celui de Zephir Camage, c., accusé de banqueroute ont été remis au 29 du courant; celui d'Henri Dequail, prévenu de blessures, a été remis sans fixation de date.

Cour du recorder Hittenbarger.—John Hogan, accusé de vols de fait, a été envoyé à la cour criminelle de district. Cautionnement de $500.

Charles Stanley, convaincu d'avoir volés et de brûlé de port 7 Julia Griffin, de bagatelle et d'infraction à l'ordonnance 242, qui a trait aux prostituées—ont été condamnés à $10 d'amende ou 20 jours de geôle de police.

Lucie Hamilton, Belle Royston et Hattie Hill étaient accusées d'avoir volés à Frédéric Roberts, une paire de bottines d'oreilles et une épingliette. Les trois femmes pouvaient à peine se tenir debout à cause des boissons. Elles ont été condamnées à $20 d'amende ou trente jours de geôle de police. Amende a été requise de fournir un cautionnement de $250 en attendant qu'elle réponde à une accusation de vol.

Henri Spenck, convaincu de s'être enivré, d'avoir troublé la paix et résisté à un agent, a été condamné à $20 d'amende ou trente jours de geôle de police.

John Hahn, accusé de vol; William Sparks et Austin Lane Alianes, de vagabondage, ont été envoyés à la maison de correction.

John Cumberland, accusé de tentative de vol sur Lorinne Holly, âgée de douze ans, sur la Levée, au point de la rue St-Pierre, a été donner un cautionnement de $1000 pour répondre de sa comparution.

Thomas Corbett et John S. Morely ont été envoyés à la cour criminelle de district, avec prévention de port d'armes cachées. Cautionnement de $250.

Annie Murphy était accusée de vols de fait; elle a été condamnée à $10 d'amende ou vingt jours de geôle de police. Payé; jugé de paix.

John Clark et Henri Wallace, prévenus de n'avoir aucun moyen d'existence, ont payé l'ordre de quitter la ville dans les vingt-quatre heures.

Jean Jolicœur, que Joe Pleiry accusait d'attaque à main armée, a été acquitté.

Jean Lafitte, prévenu de vols de fait, a donné un cautionnement de $100 pour répondre de son accusation devant district.

Cour du recorder Bouny.—M. M. J. Sheahen remplace provisoirement le recorder Davey.

Matthew Schultz, convaincu de s'être enivré et d'avoir commis une indécence dans le car No 83 de la ligne des rues Bourbon et Colisée, a été condamné à $20 d'amende ou vingt jours de geôle de police.

Jean Hart et Gustave Abbey, accusés de vol; John Scott de port d'armes cachées—ont été requis de donner un cautionnement de $250 en attendant l'interrogatoire.

Interrogatoire de M. A. L. Cammack.—A. L. Cammack, accusé d'avoir blessé Miguel Bornio, au coin des rues Girod et St-Charles, a été envoyé à la cour criminelle de district. Il a fourni un cautionnement de $3000.

Voici le témoignage de M. Bornio:

Le 10 du mois dernier dans la soirée, j'étais à l'arsenal du Washington Artillery; le sergent Fitzhugh y est venu me dire que Cammack désirait me voir. Je suis descendu sur le trottoir. N'y voyant pas Cammack, je me suis dirigé vers la rue Girod, où je l'ai vu au café; j'y suis entré et l'ai invité à boire; il a répondu l'invitation en me disant de venir sur le trottoir, qu'il désirait me voir, et il est sorti de l'établissement.

Après avoir bu un verre de whisky, je suis allé à lui; il était appuyé contre un des poteaux du coin des rues St-Charles et Girod. Quand je suis arrivé près de lui, il m'a demandé si c'était vrai que, la veille, dans la rue du Canal, je l'avais appelé un nègre; je lui ai répondu: "Non". Là-dessus, il m'a dit que j'étais un fanfaron menteur, et je l'ai informé que mon épouse, m'a donné une poignée et a déchargé son arme, quatre fois, sur moi. J'ai gardé la chambre près de quatre semaines.

Un mois et demi ou deux mois avant le 10 novembre, j'ai rencontré un ami dans la rue du Canal; je l'ai informé que j'avais entendu dire que Cammack avait du sang mélangé; je lui ai demandé si c'était vrai. Je n'ai jamais parlé de cela à la veille.

Conseil municipal.—Hier, réunion du Conseil à deux heures de l'après-midi; présence du maire.

Plusieurs ordonnances concernant un paiement des dépenses de l'Administration dans ses divers départements, sont adoptées. Les allocations mensuelles sont votées en faveur de l'Association Charitable des Pompiers et de la Compagnie du gaz.

Des fiançles ayant été commises au préjudice de la ville par des cautionnaires de connivence avec certains notaires dont les noms ont été livrés à la publicité, M. Walshe demande que le comité chargé d'instruire une enquête, fasse connaître le résultat de son travail.

Ce comité—composé de MM. Fitzpatrick, Guillotte et Mealy—déclare avoir mis tout en œuvre pour établir, si faire se pouvait, la culpabilité des accusés, et s'y être pas arrivé par suite de son impuissance à contraindre les témoins à la comparution de venir lui apporter des explications. Il demande que le Grand Jury en saisisse de l'affaire et en dispose comme il lui conviendra.

D'après le dernier rapport hebdomadaire du shérif civil, les sommes payées par lui pour libérer et vendre dans les mêlées de la ville se sont élevées à cent cent dollars.

Permission, révocable au gré du Conseil, est donnée à MM. Weigel et Dannenfelder d'établir dans leur barge, 62 rue Perdido, une machine à vapeur d'une fabrique patentée.

Les neuves postulés par les agents de police F. Clew et J. T. Brown sont accordés.

Cent subi deux lectures, les résolutions, pétitions et communications suivantes:

Par M. Hagar, du département des Comptes publics, une résolution autorisant la levée d'une taxe de un et demi pour cent sur les propriétés, mobilières et immobilières, dans le cercle limités de la ville pour l'année 1882; les tableaux d'encaissement de l'an dernier servant de base.

Une résolution imposant aux contribuables une taxe additionnelle pour le paiement des jugements rendus contre la ville par la Cinquième cour de circuit des Etats-Unis.

Une résolution à l'effet d'accepter, comme estimation approximative des revenus de la ville, les chiffres accusés dans le tableau ci-dessous:

Taxes à prélever	$619,878 32
Gaxis et attérissages	40,804 00

Dix mille pour les dépenses de la ville, les écoles y comprises.....1,039,756 63

Levées	250,000 00
Marchés	230,000 00
Billets à recevoir	1,000 00
Intérêts, etc.	70,000 00
Location de terres	3,200 00
Cimetières	1,500 00
Hangars à cacre	3,500 00
Epaves	900 00
Divers	100,000 00
	1,709,756 94
Moins 20 pour cent	1,341,951 32
Total	1,367,805 62

Une résolution adoptant le tableau tel que préparé par le Bureau des Assesseurs sur la valeur taxable de la propriété en ville:

Propriété foncière	$ 73,597,190 00
Revenu	2,992,424 00
Meubles	1,027,194 90
Chevaux	880,709 60
Animaux et bâteaux à vapeur	1,173,425 00
Argent placé à intérêt	2,645,870 00
Capitaux des banques	9,048,020 32
Chemins de fer	1,195,000 00
Franchises	935,000 00
Capitaux dans le commerce	7,986,475 00
Voitures et véhicules de tout genre	835,635 00
Machines	1,329,750 00
Jugements	1,388,969 77
Total	$103,975,662 97

M. M. J. O'Hara propose au Conseil de placer sur toutes les lampes de la ville le nom de l'heure, au prix relativement modique de 25 cts par lampe. Le nom de l'heure peint sur une plaque en verre, est inaffaçable et n'intercepte nullement la lumière. A la pétition de M. O'Hara est annexé un certificat de patente obtenu en 1868, à Washington.

Les portiers et commis préposés au télégraphe des stations de police, au nombre de vingt-neuf, demandent une augmentation de traitement.

La compagnie du chemin de fer "New Orleans City" demande à être autorisée à raller sur le côté de la rue du Magasin à celle de la rue de l'Esplanade par une voie construite rue Décatur et rue de Chartres.

M. Ed. Parce proteste contre l'établissement projeté d'un entrepôt d'huiles et de matières inflammables, dans le carré d'îlot borné par les rues Chaibecne, Dorard, Washington et Esplanade. M. Parce invoque la protection des autorités de police en faveur des gens du quartier qui, dit-il, sont très nombreux et dont la tranquillité serait toujours troublée par la présence de cet entrepôt.

M. Walter D. Denègre, propose aux administrateurs d'instituer à ses frais des poursuites judiciaires contre les contribuables qui, lors des Recenses de 1879 et 1880 ne sont pas rayés des, moyennant une compensation déterminée.

Le budget des dépenses de l'Administration en 1882 s'exhibera quelque peu celui de la dernière année. En voici grosse mode les chiffres par départements:

Améliorations	$ 250,000 00
Commerce	12,500 00
Water-works et édifices publics	39,000 00
Police	55,400 00
Finances	15,700 00
Comptes publics	21,000 00
Bureau du voyer	13,000 00
Mairie	4,340 00
Hôtel de ville (entretien de la bâtisse)	4,890 00
Conseil municipal	3,400 00
Avocat de la ville et bureau	10,100 00
Milice et administrateurs	4,000 00
Bureau de santé	48,850 00
Eclairage de la ville	109,600 00
Départements d'incendie	204,500 00
Cours criminelles	44,545 00
Divers	1,056,112 62
Grand total	$1,926,487 62

Une résolution a été adoptée autorisant quiconque le voudra, à commissionner pour le contenu des inspections officielles.

Après avoir traité des questions de moins d'importance, le Conseil s'est ajourné.

Paragraphes.—Mme Thomas Bernhardt, domiciliée dans la rue Bayou, près Bourbon, a été grièvement brûlée, hier matin, par le pétrole, près d'un feu; sa robe s'est enflammée. Les cris qu'elle a poussés les voisins sont accourus, et ont réussi à l'arracher à une mort horrible. On l'a transportée à l'hôpital.

—Deux charretiers se sont heurtées dans la rue Bayou, près Dumaine, Peter Herman et Chris. Bowen qui étaient dans un des véhicules ont été précipités dans la rue; leurs contusions n'ont aucune gravité. Les charretiers ont été légèrement contusionnés.

—Jennie Miller, accusée de vol, a été gratuée au coin des rues Robertson et Canal.

—Henry Sumnach a été arrêté dans la rue Franklin, entre Bienville et Iberville, accusé de s'être enivré, d'avoir troublé la paix et résisté à un agent de police qui l'amenait à la station.

—John S. Moring et Steven Gaston ont été arrêtés au No 32 de la rue Royale, sous prévention de port d'armes cachées.

—Eugène de Smith, c., âgé de quinze ans, est accusé des escalades d'une maison de jeu, No 19 de la rue Royale; il a reçu de légères contusions, qui ont été pansées à la pharmacie de MM. Fredesdorf et Hart, près où l'a transporté chez lui, rue Bienville, près Prieur.

—Jessie Bien, c., accusé d'avoir déchargé une arme dans les limites de la ville, a été arrêté à l'enseignement Lovell et Jefferson, Carrollton.

—John McCloskey, que Nat. Williams accuse de l'avoir attaqué à main armée, dans l'intention de le tuer, a été arrêté à Algar.

—David Hunt, petit garçon de couleur, est tombé dans le fleuve, d'une barge à charbon, amarrée au pied de la rue Alix, à Algar; il savait nager et a pu gagner le rivage.

—John Sore et Louis Wilson, tous deux de couleur, prévenus de s'être endormis sur les bancs de la Place Lafayette, ont été écroués, hier matin, à trois heures, à la station du premier précinct. Sore est, en outre, accusé de port d'armes cachées.

—Des voleurs sont entrés dans le magasin de tabac de M. José Lopez, au No 234 de la rue du Camp; ils y ont enlevé, d'un tiroir, cinq pistolets et un couteau.

—John Berkery, que M. Fernandez accusait d'avoir déchargé une arme sur Mme Fernandez, dans l'intention de la tuer, a comparu, hier devant le recorder Sheahan. Mme Fernandez, après avoir été assermentée, a déclaré qu'elle ne reconnaissait pas Pinculpé, que celui qui avait tiré sur elle était d'une plus forte corpulence que l'inculpé et n'avait pas de barbe. M. Fernandez a dit ne rien savoir de l'affaire. Il a fait l'affidavit d'après des informations reçues par des personnes demeurant chez lui. Celles-ci n'ayant pas donné ce renseignement, le magistrat a prononcé l'acquittement de Berkery et condamné M. Fernandez à $10 d'amende ou vingt jours de gêôle de police pour avoir porté une plainte frivole.

—Le caporal Woodworth, en faisant sa ronde, a vu un nommé John Cumberland sur la Levée, qui retiré par le rue St-Pierre, avec Lorinne Holly, petite fille blanche de douze ans, qu'il avait amenée sur la Levée, dans le but de l'outrager; l'agent s'est approché d'eux; le petite fille lui a raconté que son père et sa mère avaient été à un magasin d'épiceries et qu'elle les attendait à la porte de ce établissement dans la rue St Pierre, entre Chartres et Royale, quand Cumberland est passé et lui a dit que sa mère l'avait prié de venir la chercher; elle l'a suivi sur la Levée, mais à peine y était-elle, qu'il a tenté de l'outrager un lui disant qu'à la moindre résistance il l'écharnerait son linge. L'agent a arrêté Cumberland et l'a déroué à la station du troisième precinct.

—Hier soir, à 9 heures, la "Pelican Hook and Ladder Fire Co., No. 4," a dit:

Président, J. E. Sarrazin;
Vice-président, Z. Bachemin;
Secrétaire, T. Morin;
Trésorier, N. Dédousset;
Foreman, C. N. Darel;
1er assistant-foreman, G. Beasse;
2me assistant-foreman, H. Vallion.

—Délégué à l'association de charité des pompiers:

P. H. Ford, F. A. McIntyre et Hy. Andry;

Sous-délégués: M. A. Mimgeiaire, S. Schaillé, E. Morin;

Grand marshal, Exc. Bachemin; sous-marshals, C. E. Sullivan et Sam. Vigner; gardien M. Hisbey; Tillerman, L. Bernier.

Nous remercions le compagnie de la défendu qu'elle nous a donnée en passant devant nos bureaux.

—A la cour civile de district la succession de Daniel Maher est ouverte. Gabriel Moll a été émancipé.

—Dans les vingt-quatre heures empêches hier matin, à cinq heures et demie, la police a fait 47 arrestations, dont 16 dans le premier precinct, 1 dans le deuxième, 12 dans le troisième, 5 dans le quatrième, 1 dans le cinquième, 1 dans le sixième, 5 dans le septième, 1 dans le sous-septième, 3 dans le huitième, le dans celui du port. Elle n'en a pas opéré dans celui des faubourgs.

—S. McDonald a été envoyé, hier matin à neuf heures, à l'hôpital, du coin des rues Canal et Fulton.

—Un chien féroce, qui avait mordu la fille de Mme Keppard, au No 46 de la rue Robertson, a été tué, hier matin.

—Thomas Tours, que Mme Smith accuse de vols de fait, a été arrêté, hier, à une heure de l'après-midi, au No 57 de la rue Girod.

—Hier soir, à six heures, Ellen Washington, prévenue d'avoir fait du tapage dans la rue Liberté, entre Gravier et Perdido, a été écrouée la station centrale.

—Laura Cole, c., a été grièvement blessée dans la rue des Religieuses, près Félicité, par Alex. Brown qui lui a lancé un verre à la tête. L'état de Laura est très critique, on doute qu'elle puisse en réchapper.

—Julius Rezar bâtissait une petite cabane, lundi dernier, à Westville, en bas de la côte; il est tombé et s'est cassé la jambe au-dessus du genou. Hier, à trois heures de l'après-midi on l'a transporté à l'hôtel-dieu de charité.

—Plusieurs de nos lecteurs nous rapportent qu'ils ont été, lundi dernier, témoins d'une scène révoltante de cruauté qu'il a pu au conducteur du char No 81, des rues Bourbon et Royale, de faire gratuitement à un de ses passagers. Il est hors de doute que si le monsieur lésé eût été doué d'un caractère violent, la scène ne se fut pas terminée sans un dénouement tragique.

Nous nous croyons tenus de porter sa regrettable incident à la connaissance des Directeurs de la compagnie du chemin de fer, car tous les hommes ne sont pas maîtres de leurs passions comme celui en question qui a été assez fou de prendre pour ne pas s'avilir par une pluie de gueule avec un être si inférieur à lui. Tous les hommes ne craignent pas de se salir la botte en donnant la bienne qui leur a bien méritée; et la compagnie ne se gardera plus à bon service un employé aussi indigne que le conducteur du char No 81, agira dans son intérêt, croyons-nous, et enseignera en même temps à ces hommes du peuple trop dédaigneux des convenances, que la terreur qu'ils veulent inspirer sur moins puissants mais plus courageux qu'eux, ne saurait être tolérée.

—Hier matin, à une heure et demie, une partie de la machine du "Whisper" a été brisée en face du Bonnet-Carré. Le bateau est maintenant à son quai.

—Nous avons rarement assisté à une ordonnance plus touchante que celle qui vient d'avoir lieu à la Cathédrale St-Louis, et à laquelle notre très vénérable archevêque a officié. La consécration des petits pensionnaires des sœurs catholiques de la ville au divin cœur de Jésus, est la cérémonie dont nous parlons et qui réunissait un bien grand nombre de fidèles dans la pieuse enceinte. Après avoir prononcé une de ces allocutions tout les paternelles, le digne prélat a donné sa bénédiction à tous les assistants, grands et petits.

—A l'occasion de l'élection de ses officiers, hier soir, la compagnie de pompiers No 21 a fait une parade dans les principaux quartiers de notre ville, bannière et musique en tête. Vers onze heures et demie, les échos endormis de notre voisinage ont été réveillés par ces charmantes sérénade à nous inconnue, et dont nous remercions bien vivement nos musiciens les pompiers. Avec les officiers, en tête de la colonne, marchaient les invités au nombre desquels nous avons reconnu le sympathique M. Fred. Marchevrel. Voici les noms des nouveaux élus:

*Vie. Maubervrel, président;
T J Hartman, "
Wm H Evans, secrétaire;
Vincent B Gonsalez Jr, secrétaire aux finances;
*S B Gill, trésorier;
Thos J Ford, foreman;
O Fédériake, 1er sous-foreman;
Jos Lyons, 2nd "
Thos J Ford, délégué;
Y Mauvais, "
Léon Durios, "
G W Chigoy, sous-délégué;
P Gallagher, "
Chas Haberlein, "
Rédacteur.

Loterie de la Louisiane.—Voici les numéros qui ont gagné les principaux lots au tirage du samedi 13 décembre:

Nos 94,992	$100,000
82,972	50,000
92,702	20,000
70,132	10,000
92,288	10,000
4,669	5,000
27,490	5,000
43,290	5,000
99,967	5,000
7,958	1,000
19,068	1,000
24,227	1,000
26,653	1,000
41,494	1,000
58,923	1,000
59,653	1,000
60,654	1,000
61,140	1,000
61,383	1,000
71,586	1,000
72,340	1,000
86,147	1,000
94,536	1,000
97,949	1,000
99,975	1,000
94,141	1,000
97,906	1,000

L'orphéon français.—Hier soir, à 8 heures, la députation générale des deux principaux cercles français qui doivent être exécutés avec chœur et orchestre complets, dimanche soir, à la grande réception des délégués français par la société de l'Union Française. Ces deux morceaux sont la *Marseillaise* et le *Chant patriotique*, composition de M. Bovone, chancelier du Consulat de France, qui a déjà obtenu un grand succès à la Fête du 14 juillet.

C'est une nouvelle société chorale, l'Orphéon français, qui s'est chargé d'exécuter ces deux chants patriotiques. Car nous avons aujourd'hui, à la Nouvelle-Orléans, un orphéon français, qui, après six mois de travail et de démarches de toutes sortes, un jeune chanteur, intelligent et énergique, a réussi à établir sur des bases solides, nous voulons parler de M. Rossi.

Ils sont là une cinquantaine de jeunes gens doués de fort jolies voix pleins de zèle et d'ardeur, qui fait déjà de jolies choses, ils iront loin, s'ils continuent comme ils viennent de commencer. Dès aujourd'hui nous pouvons dire que nous avons un orphéon français qui peut lutter avec le Liedertafel des allemands. Nos compliments à M. Rossi et aux intelligents jeunes gens qui l'ont aidé à mener à bien son excellente entreprise.

Société d'assistance mutuelle des garçons restaurateurs-Grand bal masqué.—Le grand bal annuel des garçons restaurateurs aura lieu, samedi prochain, 17 décembre, à la salle des Odd Fellows.

Le comité des préparatifs annonce au public que s'étant mis en communications avec M. la vicomte d'Abzac, consul de France, il a obtenu de lui l'assurance que MM. les délégués français accompagnés des autorités de l'Etat et de la ville, honoreront le bal de leur présence.

L'occasion est exceptionnelle pour la société, et le comité s'efforcera de rendre la fête digne des bals distingués qui veulent bien y assister.

La décoration de la salle a été confiée à M. Bétat, qui s'est chargé de l'orner magnifiquement.

Le comité a engagé pour la circonstance le meilleur orchestre de la ville, celui du Fort Pontchartrain, sous l'habile direction du professeur Borchardt.

Rien n'a été négligé pour faire du bal le plus magnifique de la saison.

Inutile de parler du souper; il sera d'une somptuosité rare. Le comité des préparatifs, qui compte dans son sein un premier restaurateur de la Nlle-Orléans, a voulu se surpasser, et il a donné la direction du restaurant à nos plus habiles maîtres-queux.

Voici la liste des membres du comité de réception:

L. Chaplain,	Ch. Lacoume,
A Mahon,	J Sérantes,
J Trisconi,	L Lamothe,
Ch Ostallier,	J Leblanc,
J Marchal,	A Lafond,
J Elroy,	B Cambrelin,
J Elroy,	F Happenbauer,
L G Rocal,	J Lelong,
G Dubos,	A Leigh,
L Pingré,	L E Jacquet,
F Brunet,	H Cassidy,
E Escoubas,	J Tremgens,
D Lopez,	J Magnolions,
P Salinas,	J Simon,
J Bosio,	P D'Hédé,
A Aleixieres,	P Dufour,
E Quentin,	L Besnadon,
Dr F de Roaldes,	P Casteres,
J Marque,	L Arland,
J Carabre,	P Schenaller,
	P Rossel.

Législature de la Louisiane.

SESSION EXTRAORDINAIRE.

Huitième jour.

Sénat.

Présidence de M. Robertson. 26 sénateurs sont présents.

Un congé est accordé à M. Walton pour cause de maladie.

Le bill de la Chambre pour le *per diem*, subit un premier lecture.

M. J. F. Augustin, président du comité sur la police, présente un rapport favorable au mémoire des commandants militaires.

Sur motion de M. Portenge, le bill des impressions qui devait être mis en discussion aujourd'hui, est renvoyé au comité.

Le bill des allocations pour les dépenses du gouvernement est lu pour la première fois et référé au comité de finances.

Un message du gouverneur transmet le rapport annuel sur l'asile des fous.

Le Sénat s'ajourne ensuite à mercredi, à midi.

Chambre des Représentants.

Présidence de M. Ogden.

M. Fenkner se lève pour une question de privilège et dit qu'il a son opinion sur le mémoire de la milice à été mal représentée par la presse et que dans le but de couper toute allocation, il désire, se contribuer, que des mesures soient prises pour procurer des armeaux aux troupes de l'Etat.

Une résolution de M. Garrett pour requérir du président qu'il fournisse à la Chambre un état de toutes les propriétés funéraires taxables de l'Etat, est adoptée.

Un bill de M. Varnado pour payer les pensions des vétérans et des veuves de vétérans de la guerre de 1812-15 est rejeté.

M. Harris présente un bill pour définir la loi pise clairement sur la collection des taxes arriérées dues à l'Etat.

Un bill pour pourvoir aux déficits dans le revenu de 1880 est référé.

Le bill des allocations est appelé pour être la troisième fois, et passe.

M. Cooper va dit qu'il a voté affirmativement ce bill, bien qu'il dépasse de $300,000 les ressources de l'Etat.

Le bill alors est envoyé au sénat.

Le bill pour faire les dépenses nécessaires à la maison d'Etat à Baton-Rouge et pour vendre les warrants payable de préférences, et ordonnant la cancellation de certains warrants pour les années 1880 et 1881, est appelé dans le comité général et mis à l'ordre spécial du jour.

Le bill alloue la somme de $156,000 pour les revenus de 1882, on tout ce qui sera nécessaire pour compléter les réparations de la maison d'Etat.

Il y a beaucoup de discussion et d'opposition et à la fin on vote $126,302 17 à la place de $156,000, et le bill est adopté ainsi par le comité.

Les warrants seront receivables pour taxes et licenses dues à l'Etat pour 1882, et cette allocation est faite à la condition que les commissaires de bâtisses remettront entre les mains de l'Auditeur tous certains publics les warrants qu'ils possèdent et qui ont été vendus à la somme de $80,965 82, et donnés en garantie à la Banque des citoyens, pour assurer la somme de $50,000, avancée aux commissaires de bâtisses, et que les warrants ainsi remis soient annulés avant que ces derniers aient reçu seul warrant pour l'allocation ainsi faite.

Le bill amendé ainsi est adopté par le comité qui en recommande l'adoption à la Chambre.

Le bill des licences revient du comité des voies et moyens avec des amendements et passe à sa troisième lecture.

La Chambre s'ajourne à mercredi à midi.

La Chicksaw est un bijou de pièce. Il vient d'en être reçu un au palais royal de Bangkok, roi de Cambodge, Siam, Philippines, etc. Le roi de Cambodge, instruit et ami des arts, a voulu avoir un échantillon de l'art d'Erard. Il a choisi la Chicksaw. Il a écrit à M. Erard, lui demandant des plumes d'oiseaux de paradis, etc., pour la bonnet et la ceinture de l'habit de cour. Le roi de Cambodge aime la musique et la pratique avec passion. Il a déjà commandé à M. Erard une autre pièce, une harpe-piano, qui sera la plus riche et la plus artistique qu'il ait jamais eu de sa manufacture. Les plumes d'oiseaux de paradis ont été envoyées à M. Erard par le roi lui-même. Ces plumes sont extrêmement rares et précieuses. Les princes et autres personnages importants sont invités à s'en parer à certaines cérémonies. Le roi de Cambodge a donné un bonnet de ces plumes à son ambassadeur à Paris. Tous les journaux parlent à l'envi de cette pièce unique.

La Maison Blanche, demeure des présidents des Etats-Unis, étant devenue déserte et meublée à neuf, le président en a pris possession. Comme le président est célibataire, l'étiquette veut qu'il donne une dame pour lady de la Maison Blanche, c'est à dire pour faire les honneurs, dans les réceptions officielles. Son choix n'est fixé, dit-on, sur Mme Davis, et on ajoute que la famille de cette dame va être comblée des faveurs présidentielles. Le père de Mme Davis, sénateur Fitzhughyes, est nommé secrétaire d'ambassade; son mari, M. John Davis, sera nommé secrétaire particulier du président; l'oncle de son mari M. Bancroft Davis, sera nommé premier secrétaire d'Etat.

Le Rappel fournit quelques détails sur le projet que M. Cazot doit présenter comme ministre de la magistrature.

La compétence actuelle des juges de paix serait élevée au point de vue civil, et celle d'arrondissement, sauf aux matières correctionnelles et commerciales. La création de ces magistrats serait accordée et les conditions de recrutement seraient fixées de manière à fournir un personnel supérieur.

Les tribunaux de première instance seraient supprimés; mais, au siège de chaque arrondissement, il y aurait un juge unique, chargé de juger en première instance.

Au centre, ce juge unique, assisté de deux juges de paix de l'arrondissement, statuerait en appel sur les décisions rendues par les juges de paix.

Les décisions des juges uniques en première instance pourraient être déférées aux cours d'appel qui seraient maintenues, mais avec un personnel très réduit.

Avec cette organisation, on pourrait réduire d'une manière notable le nombre des magistrats et, par contre, élever sensiblement le traitement de ceux qui feraient partie de la nouvelle organisation.

L'inamovibilité serait maintenue, sauf à la réorganisation ci-dessus.

Ce projet, selon toutes probabilités, ne sera déposé sur le bureau de la Chambre qu'à la rentrée du 10 janvier prochain.

DEPÊCHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

FRANCE.

L'importation du porc américain à la Chambre des députés.

Aujourd'hui, à la Chambre des députés, M. Gaudin, bonapartiste, a interpellé M. Rouvier, ministre du commerce, sur la question d'importation du porc américain. A son avis, il faudrait laisser aux importateurs, eux-mêmes, le soin de prendre les mesures nécessaires pour empêcher l'importation de la viande infectée.

Le sous-secrétaire du commerce a répondu que la quantité de viandes importées était si insignifiable, qu'une inspection sérieuse deviendrait impossible, et que le décret avait conséquemment été retiré. Le gouvernement, a-t-il dit, négocie avec les Etats-Unis sur ce sujet.

M. Gaudin a demandé